

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1091

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE LIMINAIRE

À la treizième ligne de la quatrième colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 0,5 »

le nombre :

« 0,2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel alerte le Gouvernement sur la maîtrise de la dépense publique qui resterait en hausse en volume de 0,5% en dépit de l'extinction des mesures de soutien.

Le HCFP souligne que les dépenses continueront d'augmenter « davantage que recommandé par l'Union européenne » et que ce PLF « contient peu de mesures d'économies structurelles ».

Cette situation est particulièrement inquiétante lorsque l'on constate la progression importante de la charge d'intérêts.

Ainsi la France « qui a vu sa position d'endettement relatif au sein de la zone euro se dégrader au cours des dernières années, conserverait en 2024 un niveau d'endettement élevé ».